

# VIVRE A MOUTHIER

## Sur Boëme

### BULLETIN

d'information locale  
édité sous la  
responsabilité  
du  
Conseil Municipal  
de  
Mouthiers sur Boëme

N° 141  
Septembre 1995



## Le mot du Maire

L'expansion démographique de la commune au cours des années 80 avait amené l'équipe municipale à réfléchir sur la création d'une 4<sup>ème</sup> classe de maternelle.

L'étude menée avec l'inspection académique a abouti à l'ouverture de cette classe en 1990.

Il semblerait que les critères de comptabilisation des élèves de maternelle aient été revus par les instances nationales puisque les enfants de 2 ans ne sont admis que dans la limite des places disponibles et qu'il soit de plus tenu compte du taux de fréquentation moyen d'élèves par classe.

Vous savez tous que l'inspection académique a pris la décision de blocage pour notre 4<sup>ème</sup> classe de maternelle.

Nous sommes donc forcés de constater que les efforts déployés à juste titre par une équipe d'élus peuvent être remis en cause à tout moment par de nouvelles directives nationales.

Nous sommes toujours persuadés aujourd'hui d'avoir fait le bon choix en 1990 puisque l'expansion démographique de notre commune se confirme et que nous avons cette année 99 enfants inscrits pour la rentrée scolaire.

Malgré tout, la décision appartient à l'inspection académique et sera fonction du nombre d'enfants présents le jour de la rentrée.

Il me semble donc important d'attirer l'attention des familles sur le fait que l'inscription d'un enfant à l'école maternelle doit être suivie d'une fréquentation assidue afin de ne mettre en péril ni les projets pédagogiques, ni l'existence de nos classes.

Rendez-vous à la rentrée et bon courage à tous pour la reprise.

Cécile FORGERON

## Sommaire

Le Conseil Municipal p 2  
de juillet

Gros plan p 3  
Transports scolaires

Intercommunalité p 3

MJC Infos p 4

La crèche familiale p 4

Le centre de loisirs p 5

Escalade p 6

SC Mouthiers Foot p 7

Secours populaire p 7

Mots croisés p 8

Etat Civil p 8

## SÉANCE DU 13 juillet 1995

### Présents :

Mmes Forgeron, Porte, Manant, Discour, Meneghini, Vallat et MM Tamagna, Boureau, Gervais, Vinsonnaud, Carrier, Moreau, Barbe, Pontini, Le Turdu, Revereault, Bouthinon.

### Absents excusés :

M. Bossard qui a donné procuration à Mme Forgeron, M. Bregeas.

Secrétaire de séance :

M. Le Turdu

### • TRANSPORTS SCOLAIRES

M. REVEREAULT expose au Conseil Municipal l'étude concernant l'éventualité de l'organisation, par la commune elle-même, du service de ramassage scolaire vers les écoles élémentaire et maternelle de Mouthiers.

Il présente au Conseil Municipal différentes hypothèses envisageables pour la création de ce service (fréquences de ramassage, achat bus, emprunt, personnel, ...).

Le Conseil Municipal

- estime que ce dossier doit faire l'objet d'une étude plus approfondie notamment en ce qui concerne le coût de fonctionnement (hors transport scolaire).

- décide de maintenir la situation actuelle, à savoir le transport par la Compagnie CITRAM pour l'année scolaire 95-96.

- décide de reporter sa décision de modification éventuelle à la rentrée scolaire 96-97.

- charge Madame le Maire d'informer le Conseil Général de cette décision.

(Voir Gros Plan page suivante)

### • CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

La loi prévoit qu'après chaque renouvellement du Conseil Municipal, celui-ci désigne en son sein, ses représentants dans la Commission administrative du CCAS.

Le Conseil propose également au Préfet une liste de personnes non élues pour y siéger en tant que personnes qualifiées.

Le Conseil Municipal décide de fixer :

- à 6 le nombre des membres élus
- à 6 le nombre des membres nommés

Mme FORGERON Cécile, Maire, est désignée Présidente du CCAS. Le Conseil Municipal élit les membres suivants en son sein :

Mmes Eliane PORTE, Josette MANANT, Sylvie MENEHINI, Raymonde VALLAT et MM Albert BOUREAU, Bernard GERVAIS, membres du conseil municipal.

Il propose la nomination des personnes suivantes :

- M. René DENEPOUX, représentant désigné par l'UDAF
- Mlle Gillette PERIN, Présidente du Cercle des Aînés de Mouthiers
- M. Jacques DEDIEU, représentant Caisse de retraite des commerçants
- M. Jean-François VIGNAUD, médecin
- Mme Annie ROUSSEAU, adhérente UDAF

Il est à noter que l'association des Paralysés de France n'a pas pu proposer de représentant.

### • ANNULATION REDEVANCE ORDURES MÉNAGÈRES 95

Le Conseil Municipal décide d'annuler la redevance d'ordures ménagères 1995 émise à l'encontre d'une personne étant arrivée sur la commune qu'en mars 1995 seulement.

### • SUBVENTION E.R.E.A. DE MA CAMPAGNE

Madame le Maire présente au Conseil Municipal la demande formulée par l'Etablissement Régional d'Enseignement Adapté de Ma Campagne à Angoulême, pour le versement d'une subvention servant à couvrir les frais occasionnés par une classe transplantée du 18 au 21 septembre 1995 à Brossac dont bénéficiera un élève domicilié à Mouthiers.

Le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention d'un montant de 350 F pour cette activité.

### • FÊTES ET CÉRÉMONIES

• A l'occasion du centenaire de Mme JOUDEAU, administrée de la commune, le Conseil Municipal décide de financer l'achat d'une gerbe de fleurs, pour un montant de 230 F.

• Mme le Maire informe le Conseil municipal que les cérémonies commémoratives du 24 Août 1944, auront lieu, cette année, le dimanche 27 août 1995.

Le Conseil Municipal :

- décide l'achat d'une gerbe pour un montant de 400 F
- décide de participer aux frais occasionnés par la venue de la fanfare de La Couronne, pour la somme de 316 F.

### • REMPLACEMENT D'UN ADJOINT ADMINISTRATIF

Madame le Maire informe le Conseil municipal que Mlle Nicole BREGIER, adjoint administratif au secrétariat de la Mairie sera en congé de maternité de novembre 1995 à février 1996.

Le Conseil Municipal :

- décide de recourir au service "Secrétaires de mairie itinérantes" géré par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale pour le remplacement de Mlle BREGIER, dans les tâches qu'elle effectue au secrétariat de la mairie : comptabilité de la commune, de la Caisse des écoles, Syndicat Intercommunal, Association Foncière, Service d'assainissement, salaires du personnel de ces différents établissements, gestion des emprunts, gestion du personnel sur matériel informatique.

Une convention sera signée avec le Centre de Gestion.

## GROS PLAN sur les transports scolaires des enfants des écoles de Mouthiers

Pour chacun des 150 jours de classe de l'année scolaire passée, notre commune a versé un peu plus de 1 500 F à l'entreprise CITRAM pour assurer le ramassage des élèves de nos classes élémentaires et maternelles. Ce qui fait qu'au bout d'une année, et malgré une subvention du Conseil Général, la commune dépense environ 100 000 F. Ce transport scolaire s'effectue par des cars de 50 places, ce qui n'est pas sans conséquences sur l'état de la voirie communale : celle-ci a dû être élargie ou renforcée à plusieurs endroits.

Par ailleurs notre commune dispose déjà d'un bus très utilisé pour les différentes activités communales.

L'acquisition d'un nouveau véhicule répondrait alors à un triple objectif : financier, matériel et pratique.

- D'un point de vue financier, cette acquisition serait subventionnée en investissement et en fonctionnement (pour le ramassage scolaire) par le Département. Nos estimations font apparaître des économies pour le budget communal.
- Du point de vue voirie, ce véhicule d'une vingtaine de places assises, n'obligerait pas à d'importantes modifications de chaussées.
- Enfin, et ce n'est pas le moindre intérêt, notre régie transport dotée de deux véhicules serait encore mieux équipée pour répondre aux besoins de transports autres que scolaires.

Reste à régler le problème de personnel lié à la conduite de ce type de véhicule qui réclame un permis de transport en commun, pour assurer la continuité de ce service, il faut pouvoir compter sur deux chauffeurs : un titulaire et un autre de remplacement.

L'étude de ce dossier va donc être poursuivie par l'équipe municipale pour que cette nouvelle organisation soit en place pour la rentrée de septembre 1996.

### PARLONS-EN...

*A la lecture des feuilles d'impôts locaux parvenus récemment, chacun pourra constater quelques changements.*

*Le plus important concerne la nouvelle "INTERCOMMUNALITE" qui décide chaque année d'un taux pour chacun des quatre impôts locaux.*

*Cette nouveauté a conduit le Conseil Municipal à baisser les taux communaux. Résultat, malgré la hausse des bases (valeur locative des propriétés), l'impôt communal diminue. Il aurait pu diminuer plus encore si l'Etat n'avait pas, de façon arbitraire, prélevé dans la Caisse de retraite des fonctionnaires communaux et imposé aux communes le financement de ce prélèvement. Cette charge égale à plus de 58 000 F, correspond ainsi à 2,14 % d'impôt en plus. (Voir Bulletin Municipal n° 136 de mars 1995).*

### INTERCOMMUNALITÉ

Le premier Conseil de la Communauté de communes Charente-Boëme-Charraud après le renouvellement des Conseils municipaux, s'est réuni le 7 juillet dernier.

Il a notamment élu son bureau.

Jean-Paul KERJEAN, maire de Roulet a été réélu, obtenant 11 voix contre 7 à Jean REVEREAULT (Mouthiers).

Les vice-présidents sont Messieurs REVEREAULT, LELONG (Vœuil) et VERGNAUD (Sireuil).

Madame FORGERON et Messieurs RENAUD (Roulet), ORTS (Vœuil) et ROUYER (Sireuil) sont élus membres du bureau.

Le Conseil a formé ses commissions voirie, zone d'emploi, appel d'offres.

Roger BREGEAS et Raymonde VALLAT siègent à la Commission des appels d'offres, qui examinera

notamment les propositions des entreprises pour les travaux de voiries de la communauté. Ils représentent également la communauté au centre de secours incendie d'Angoulême.

La commission "zone d'emploi" se réunira pendant l'été pour établir une proposition de prix pour les terrains que la Communauté achètera à la commune de Roulet.

Cette première séance du Conseil de Communauté fut également l'occasion d'aborder plusieurs sujets qui feront l'ordre du jour des prochaines réunions : équipement informatique pour gérer la voirie, coordination des actions jeunesse, etc.

La MJC Centre Social - ☎ 45 67 84 38

• **Une nouvelle équipe** à votre disposition pour de nouveaux projets.

Les professionnels :

Directeur : Alain LARRIVE

Secrétariat accueil comptabilité : Sylvie DUBOIS

Secrétaire PAO : Jacqueline ROOS

Le bureau :

Maïté BONNET, James LATHIERE, Jean-Yves LE TURDU, Géraldine RAVELAUD, Françoise BOUDIN, Eliette DEDIEU, Muriel QUIRAS, Michel CARTERET, Catherine DUBET.

• **A votre disposition**

Horaires d'ouverture : 10 h à 12 h et 14 h à 18 h du lundi au vendredi

• **A votre service**

Crèche familiale, Centre de loisirs

Activités de loisirs et d'expression

Aide à la rédaction de documents administratifs (CV,...)

Permanences Boème Charraud Emploi, AISC

Lieu d'accueil et d'information

• **Pour les associations** : service PAO (rédaction, création de tracts, affiches, ...)

• **Pour de nouveaux projets** :

Des pistes (en vue) : actions information sur la santé, réseaux d'échanges et de savoirs, actions de solidarité, services de proximité, aide aux devoirs, atelier cuisine, actions en direction des jeunes, informations juridiques, ...

**DEMANDEZ LA PLAQUETTE (SI VOUS NE L'AVEZ PAS REÇUE !).**

## LA RENTRÉE À LA CRECHE FAMILIALE



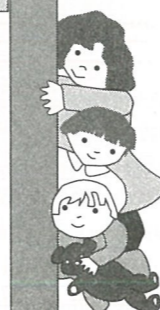
Certains de nos "p'tits loups" partent pour l'école en ce mois de septembre, d'autres bébés arrivent au sein de la crèche et seront accueillis chez les assistantes maternelles. Nous les aiderons à grandir et, par l'intermédiaire de ce petit journal, nous vous rendrons compte régulièrement de leurs activités.

Toute l'équipe de la crèche en profite pour remercier les parents qui nous ont offert des jouets qu'ils n'utilisaient plus. Ceux-ci seront empruntés tour à tour suivant les âges des enfants par les assistantes maternelles.

Donc, merci pour ce geste qui peut être copié bien sûr... si vous en avez la possibilité.

L'éveil, les apprentissages des petits, se font en collectivité lors de nos rencontres régulières à la crèche, mais se poursuivent aussi par l'intermédiaire des jeux et jouets chez l'assistante maternelle, à son domicile.

La crèche familiale "Les p'tits loups" accueille les petits enfants de moins de trois ans pendant le temps de travail des parents. Si vous désirez des informations sur le fonctionnement de la crèche, Anne-Marie MARTIGNAC, la Directrice vous reçoit sur rendez-vous au 55 bis, rue de la Boème à Mouthiers (tél. : 45 67 84 88)



## JUILLET AU CENTRE DE LOISIRS



Maïté BONNET, présidente de la MJC, Alain LARRIVE, directeur de la MJC, et Joëlle PINOT, coordinatrice du centre peuvent être satisfaits : beaucoup d'effort ont été fait cette année et le bilan est très positif.

761 journées enfants (644 en 1994), ce qui signifie 40 enfants par jour en moyenne (35 en 1994).

• **POINTS POSITIFS DE CE MOIS DE JUILLET**

- augmentation sensible du nombre de journées : + 18%.

- augmentation du nombre des pré-adolescents. 21 inscrits de 10 ans et plus (12 seulement l'an dernier). Ces enfants constituaient l'un des objectifs prioritaires du centre social : toucher les pré-adolescents en leur proposant des activités correspondant à leurs goûts. Cinq seulement étaient pré-inscrits au départ !

L'effectif a augmenté vu la qualité des activités proposées.

• **TEMPS FORTS DE CE MOIS DE JUILLET**

- *Première semaine*

**Festival jeunes à Roulet** pour les 8-14 ans organisé par les MJC du Grand Angoulême, 18 jeunes de Mouthiers y ont participé. Ce festival est rendu possible par les nouveaux rapports qui lient les communes dans le cadre de l'intercommunalité. (activités variées très intéressantes : cirque, percussion, escrime, boxe française, gymnastique acrobatique, ...)

**Stage Arts plastiques** pour les 3-6 ans, 15 enfants de Mouthiers.

- *Deuxième semaine*

**Camp poney** à Torsac pour les 3-6 ans, 5 inscrits de Mouthiers.

- *Troisième semaine*

**Camp mer** aux Tricoles (Ile d'Oléron) pour les 6-10 ans, 20 participants de Mouthiers.

- *Quatrième semaine*

**Camp multisports** itinérant pour les 8-12 ans

à Châteauneuf : équitation - escalade

à Roulet : VTT - tennis de table - tir à l'arc

à Angoulême : aviron

15 de Mouthiers y ont participé.

• **POINTS À CONTINUER DE DÉVELOPPER L'AN PROCHAIN**

- préserver le prix des camps peu élevé permettant à tous d'y participer.

- développer la participation de Mouthiers déjà très importante à Été Actif Roulet (placé sous le signe de l'intercommunalité) : plus de 300 journées activités réalisées par Mouthiers uniquement.

- travail en direction des 10-15 ans : développer l'autonomie d'un groupe.

## REPRISE DES ACTIVITES DE LA MJC

• Chœur de Boème	5 septembre
• Centre de Loisirs	6 septembre
• Gymnastique volontaire	13 septembre
• GRS	13 et 15 septembre
• Informatique (réunion d'information)	15 septembre (18 h à l'école élémentaire)
• Danse classique	20 septembre
• Photo Labo M	30 septembre
• Danse contemporaine	2 octobre

## LES MONASTEROCS - Section escalade



Arrivés au pied de la cascade, les difficultés commençaient (c'est au pied du mur que l'on voit mieux le mur !). Au premier abord, ils pensaient pouvoir passer. Mais c'était sans compter sur cette pluie fine qui tombait depuis une heure !

Ils essaient. Les voilà partis plus haut toujours plus haut. Ça passe ! C'est difficile, mais ça passe ! Le temps change. L'altitude est là. L'air est plus froid, humide toujours. Le poncho les encombre. Une averse de grêle mêlée de neige fondue les arrête à 1800 m. Ils se regardent : le temps n'y est pas et ils ne connaissent pas les autres difficultés du parcours.

A l'aide de la carte, ils estiment leur position. Ils ont froid, la décision est prise : il faut faire demi-tour. Après une pause et un ravitaillement, ils redescendent déçus mais heureux, car plus haut c'est la mélasse ! Dans la vallée, en bas, ils retrouvent le soleil.

La montagne est dure, et quand la difficulté est trop grande il faut connaître ses limites. En montagne la prudence est de rigueur. - Une leçon à retenir -

De retour au camping, une bonne douche, en espérant que demain la journée sera meilleure.

Quelle journée !!!

La brèche reste pour eux une aventure à poursuivre.

A l'année prochaine

Les Monastérocs

### LA BRECHE OU LE REVE INACHEVÉ

Ils sont partis, un dimanche matin, avec dans le cœur, l'espoir de pouvoir franchir le Cirque de Gavarnie pour atteindre la Brèche de Rolland.

Fiers et vaillants, ils se disaient prêts, mais dès leur arrivée, la montagne a eu raison d'eux. Les sacs étaient lourds et le voyage avait été long. Un peu de repos s'imposait. Gavarnie et son camping les ont accueillis. Les tentes plantées en face du grand cirque, ils étaient aux premières loges.

Les Monastérocs étaient heureux.

Le lendemain, le périple pouvait commencer après une bonne nuit de repos. Mais ce n'est pas connaître la montagne ! Le temps s'était couvert et la météo était peu engageante. Vu de la vallée, il fallait pourtant essayer !



### CLUB INFORMATIQUE

La réunion de préparation des activités aura lieu le vendredi 15 septembre à 18 h à l'école élémentaire.

Toute personne souhaitant s'inscrire est invitée à y participer, afin de faciliter l'organisation des activités.



Les inscriptions à l'école de football du SC Mouthiers auront lieu :

- MERCREDI 5 SEPTEMBRE DE 17 H À 19 H  
- SAMEDI 9 SEPTEMBRE DE 16 H À 18 H

- Pour le renouvellement des licences, prévoir 1 photo
- Pour les nouvelles licences, 1 fiche individuelle d'état civil, 1 autorisation parentale et 1 photo.

Les entraînements reprendront le mercredi 15 septembre

- Débutants et Poussins de 15 h à 17 h
- Pupilles et minimes de 17 h à 19 h
- Cadets : mercredi de 17 h à 19 h  
vendredi de 18 h 30 à 19 h 30

Rappel des catégories en fonction de la date de naissance :

- Débutants : 31.07.87 au 31.12.89
- Poussins : 31.07.85 au 01.08.87
- Pupilles : 31.07.83 au 01.08.85
- Minimes : 31.07.81 au 01.08.83
- Cadets : 31.07.79 au 01.08.81

Bonne rentrée !  
Le Bureau

## SECOURS POPULAIRE

Réouverture de la permanence du Secours Populaire le samedi 2 septembre et lundi 18 septembre.

- DÉPOT BRADERIE DE 14 H À 16 H -

### OFFICIELLEMENT

#### NOUVELLES RÉGLEMENTATION SUR LES ARMES

Si vous êtes chasseur, tireur sportif, collectionneur d'armes ou simple détenteur d'arme, sachez que depuis le 6 mai 1995 une nouvelle réglementation est entrée en vigueur.

D'une façon générale, les armes qui étaient jusqu'à cette date en vente libre sont désormais soumises à une autorisation donnée par la préfecture. Vous devez donc les déclarer à la préfecture d'Angoulême ou à la brigade de gendarmerie de Blanzac, dans un délai d'un an (avant le 6 mai 1996).

Par ailleurs, il est désormais interdit de porter toutes les armes de poing, les coups-de-poing américain, les fléaux japonais, les arbalètes et les étoiles de jet.

De même, l'acquisition ou la détention d'armes par les mineurs de moins de 18 ans est désormais interdite (exception faite pour les mineurs qui possèdent un permis de chasse ou qui pratiquent une discipline sportive reconnue - tir, etc-).

Des dépliants d'information sont à votre disposition au secrétariat de mairie.



### PERMIS DE CONSTRUIRE

4 permis de construire pour maison individuelle ont été délivrés depuis le début de l'année.

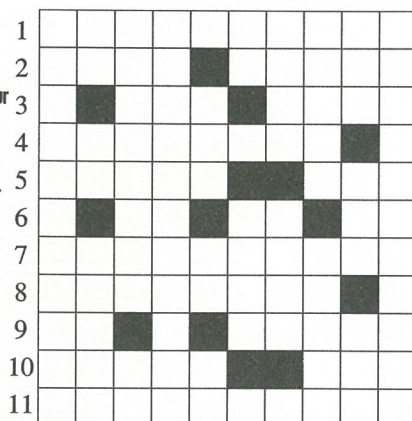
# Les Mots Croisés de J.P.B.

## - Problème N° 34 -

### HORIZONTALLEMENT

- 1 - Même pas une miette !
- 2 - T'es au fil ? - Prendre un repas chaud.
- 3 - Position de Nancy pour Notre Dame. Préfixe multiplicateur
- 4 - La quinzaine du blanc y dure toute l'année.
- 5 - Russe de Kazan. - Entre deux portes.
- 6 - Personnel. - Pour le matin. - Roulement de tambour.
- 7 - Génito-urinaire.
- 8 - Fleuve sibérien.
- 9 - Note du chef. - Greffai.
- 10 - Faible clarté. - Acide de nos gènes.
- 11 - Elle est vraiment fatiguante

A B C D E F G H I J



### VERTICALEMENT

- |   |   |
|---|---|
| A. A quelque chose de péjoratif quand elle n'est pas niçoise. | F. Note.- Creux dans les côtes.                   |
| B. Personnel.- Dieu.- Vieilles monnaies espagnoles.           | G. Opiniâtre.- A moi !                            |
| C. Choix.- Conjonction.                                       | H. Quittées.- Son travail est difficile.          |
| D. Qui a un regret mélancolique.                              | I. Unité d'enseignement.- Beau plumage.- Adresse. |
| E. On y marque son adresse. Suit le docteur. Route Nationale  | J. De l'autre côté d'une montagne européenne.     |

### SOLUTION DU PROBLEME N° 33

- | HORIZONTALLEMENT  | VERTICALEMENT      |
|-------------------|--------------------|
| 1 - TARABUSTER.   | A - TRAIT D'UNION. |
| 2 - RUA. I. ARNO. | B - AUSTRASIE. O.  |
| 3 - ASCESE. I. S. | C - RACIALE. AS.   |
| 4 - ITINERANTE.   | D - A. ENTIERES.   |
| 5 - TRATTORIA     | E - BISET. SE. PO  |
| 6 - DALI. STATIE  | F - U. EROS. VAIR. |
| 7 - USEES.TALC.   | G - SA. ARATOIRE.  |
| 8 - NI. REVOILA.  | H - TRINITAIRES.   |
| 9 - IE. E. AIRER  | I - EN. TAILLENT,  |
| 10 - NOS. ORESTE  | J - ROSE. ECARTE.  |

### SOLUTION DANS LE PROCHAIN NUMERO

## Calendrier des Festivités

### • SEPTEMBRE

**14** : Assemblée générale Parents d'Elèves - Mairie - 20 h 30

### • OCTOBRE

**Tout le mois** : "Le Temps des Livres" - Bibliothèque

**1<sup>er</sup>** : Assemblée générale Départementale des Donneurs de Sang - Blanzac -

**7 et 8** : Frairie des Vendanges - Champ de Foire

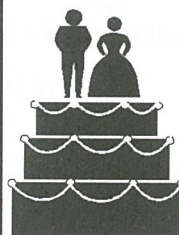
**8** : Bric à brac Comité des Fêtes - Champ de foire toute la journée

**21** : Repas ADMR - Salle Polyvalente - 20 h 30

**28** : 8<sup>ème</sup> Rencontre de Poésie MJC - 20 h 30

Ce numéro du bulletin municipal a été réalisé par une nouvelle équipe. Vous trouverez peut-être des imperfections et des erreurs. Veuillez nous en excuser et nous vous remercions de nous les signaler à la Mairie. Nous en tiendrons compte, ainsi que de toute suggestion pour les prochains numéros.

## Etat Civil



### MARIAGES

- Lilian **LEBCEUF** et Noëlle **BALLU** le 24 juin
- Eric **CHAMOULEAU** et Sandrine **MAUTRÉ** le 29.07
- Cyril **NATHALIE** et Guylène **ROUSSEAU** le 12 août

### NAISSANCES

- Le 9 juillet, Lise **AUFFRAY**  
Chez L'Héraud - Mouthiers
- Le 18 juillet, Jérémy **FOURNIER**  
3, Lot des Agriers - Mouthiers
- Le 8 août, Maxime **BREGIER**  
67 bis, rue de la Boème - Mouthiers
- Le 18 août, Lucie **DEDIEU**  
Lezs Justices II - Mouthiers

### DÉCÉS

- Le 22 juillet,  
Anne-Marie **BOUTHET**, Veuve **MELAN**

## Le prochain bulletin

IL paraîtra début octobre. Les articles et annonces des associations et particuliers devront être déposés à la mairie avant le 20 septembre.

Rappelons que les annonces concernent les activités prévues jusqu'au 10 du mois suivant (jusqu'au 10 janvier pour le n° de décembre par exemple). On évite ainsi les problèmes dus à d'éventuels retards de parution.